

# Chapitre 7 – Indicateurs pour l'évaluation de l'application du plan

---

## Sommaire

<b>Introduction .....</b>	<b>416</b>
<b>1. Qu'est-ce qu'un indicateur ? .....</b>	<b>416</b>
<b>2. Liste des indicateurs à prévoir .....</b>	<b>416</b>
2.1. <i>Liste d'indicateurs identifiés pour le suivi de l'état de l'environnement .....</i>	<i>416</i>
2.2. <i>Liste des indicateurs à élaborer afin d'évaluer la satisfaction des besoins en logements .....</i>	<i>420</i>
2.3. <i>Tableau d'évaluation de l'échéancier prévisionnel de l'ouverture à l'urbanisation des zones à urbaniser et de la réalisation des équipements correspondants .....</i>	<i>422</i>

## Introduction

Cette sixième partie du rapport de présentation précise les indicateurs retenus pour l'évaluation des résultats de l'application du plan. Il convient de rappeler l'article R151-4 du code de l'urbanisme : « *le rapport de présentation : [...] précise les indicateurs qui devront être élaborés pour l'évaluation des résultats de l'application du plan prévu à l'article L 153-27* »

L'article L 153-27 du code de l'urbanisme précise : « *Neuf ans au plus après la délibération portant approbation du plan local d'urbanisme, ou la dernière délibération portant révision complète de ce plan, ou la délibération ayant décidé son maintien en vigueur en application du présent article, l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale ou le conseil municipal procède à une analyse des résultats de l'application du plan, au regard des objectifs visés à l'article L. 101-2 et, le cas échéant, aux articles L. 1214-1 et L. 1214-2 du code des transports. L'analyse des résultats donne lieu à une délibération de ce même organe délibérant ou du conseil municipal sur l'opportunité de réviser ce plan.* »

### 1. Qu'est-ce qu'un indicateur ?

Un indicateur permet de mesurer ou d'évaluer de façon objective un phénomène étudié. L'évaluation est essentielle car garante de la capacité à réagir et à apporter les réponses les plus pertinentes face à un contexte mouvant, en respectant les ambitions initiales poursuivies.

L'indicateur est un outil décisionnel : il permet de déterminer si un changement est en cours et de mesurer l'efficacité d'un dispositif mis en place, comme ici avec le PLU.

L'indicateur doit être facile à utiliser. Il ne doit pas permettre différentes interprétations. Il n'a pas de valeur en soi, il constitue uniquement un outil qui répond à un besoin. Il peut être quantitatif (chiffré) ou qualitatif (apprécié).

### 2. Liste des indicateurs à prévoir

#### 2.1. Liste d'indicateurs identifiés pour le suivi de l'état de l'environnement

Le tableau ci-dessous définit une première série d'indicateurs identifiés pour le suivi de l'état de l'environnement. Ils permettent de mettre en évidence des évolutions mélioratives ou péjoratives de la qualité de l'environnement de la commune, sous l'effet notamment de l'application du PLU.

Les indicateurs seront mis à jour selon une périodicité d'un à six ans.

Ils permettront de créer un véritable tableau de bord, affiné en fonction des données effectivement accessibles aux services de la commune. Un responsable de ce suivi devra donc être nommé pour suivre les impacts environnementaux de la mise en œuvre du PLU.

COMMUNE DE BIEVRES – REVISION GENERALE N°2 DU PLAN LOCAL D'URBANISME  
RAPPORT DE PRESENTATION

Thématiques	Variable	Indicateurs	Sources
Trame verte et bleue	Nombre	Surface de pleine terre, nombre d'arbres et d'arbustes plantés	Permis de construire
	Nombre	Nombre d'opération intégrant des critères en faveur de la biodiversité et notamment de récréation d'espaces naturels	Permis de construire
	Surfaces	Evolution des EPP, mares, zones humides, alignements, berges  Suivi de la surface d'espaces verts gérés en gestion différenciée	Procédures d'urbanisme

Thématiques	Variable	Indicateurs	Sources	
Ressources naturelles et énergies	Sols	Densité des opérations	Surface de pleine terre	Permis de construire
		Pollution des sols	Nombre d'activités polluantes	Activités nouvelles créées susceptibles de polluer les sols
	Air	Evolution de l'indice Citeair	Nombres de jour dans les tranches élevées et très élevées	AIRPARIF
		Pollution de l'air	Indices atmosphériques	Evaluation de la qualité de l'air au regard des rejets atmosphériques induits par le trafic, les logements, les activités,...
			Trafics moyens journaliers	Nombre de véhicules par jour évalué sur les axes majeurs
	Eaux de surface	Pollution des eaux	Qualité des eaux superficielles  Opération à l'origine de pollution	Evaluation de la qualité des eaux au regard des objectifs du SDAGE (masses d'eau)  Retour Police de l'eau

COMMUNE DE BIEVRES – REVISION GENERALE N°2 DU PLAN LOCAL D'URBANISME  
RAPPORT DE PRESENTATION

	Assainissement	Conformité des réseaux de collecte	Etat du réseau Volume d'eau rejeté dans le réseau Nb de points noirs	Statistiques du DSP + Suivi des certificats de conformité
		Conformité des procédés de dépollution des eaux	vérifier la présence d'un déboureur / déshuileur lorsqu'il y a une obligation de mise en place	Suivi des certificats de conformité (DAACT) en collaboration avec la CCPM
		Pollution des eaux	Qualité des eaux usées	Evaluation de la qualité des eaux usées en sortie de stations d'épuration
	Eau Potable	Consommation Eau potable	Volume d'eau consommé Etat du réseau et capacité (situation normale et anormale)	Statistiques du DSP  Agence de l'Eau Seine Normandie
		Qualité de l'Eau potable	Qualité de l'eau Types de polluants Nombres de jour de dépassement des normes	Bilan annuel du DSP Contrôle de la qualité des eaux Agence de l'Eau Seine Normandie
	Climat / Energies renouvelables	Présence de sources de production d'énergies renouvelables	m <sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques et/ou thermiques, chaudières biomasse, pompes à chaleur, géothermie...	Permis de construire
		Augmentation des consommations	Consommations en énergie (électricité, gaz...)	
		Augmentation de l'utilisation d'énergie renouvelable	Nombre d'installations	

COMMUNE DE BIEVRES – REVISION GENERALE N°2 DU PLAN LOCAL D'URBANISME  
RAPPORT DE PRESENTATION

		Diminution des consommations	Construction présentant des labels de basse consommation	
--	--	------------------------------	--	--

Thématiques		Variable	Indicateurs	Sources
Transports, pollution, nuisances et risques	Renforcer la prévention des risques et éviter l'exposition de nouvelles populations	Nombre	Inondation, Aléa Retrait / Gonflement des argiles, Ruissellements, Remontée de nappe, Risques technologiques et TMD	<p>Nombre d'incidents remontant au service urbanisme (hors arrêté de catastrophe naturelle) et vérification de la localisation du lieu de l'incident par rapport aux zones de contraintes (un tableau de suivi des risques survenus sera à mettre en place). Ce tableau permettra à terme de mettre en place des actions correctives notamment dans le PLU.</p> <p>Les demandes d'urbanismes seront analysées par rapport à la problématique risque afin d'informer le porteur de projet des contraintes et des mesures à mettre en place.</p>
		Surface	Evolution des surfaces soustraites à la zone inondable	Cadastre, permis de construire
		Nombre	Liste et cartographie des ICPE	Permis de construire, Cadastre
	Développer les modes alternatifs à la voiture	Nombre	<p>Nombre d'utilisateurs des transports en commun (bus, trains)</p> <p>Qualité du réseau de transports en commun / Fréquence d'utilisation</p>	<p>Statistiques transporteurs</p> <p>PLD</p>
		MI	Linéaire de circulations douces améliorées ou créées	Services municipaux

	Limiter les gênes sonores	Décibels	Niveau d'isolation dans les secteurs soumis au bruit  Suivi des plaintes  Suivi de la circulation sur les axes du territoire y compris ferroviaire	Permis de construire  Suivi des plaintes
		Nombre	Nombre d'opérations non conforme à l'instruction	Permis de construire
	Réduire la production des déchets et améliorer leur élimination	Nombre	Volume de déchets produits, nombre de points d'apport sélectif, % de refus	Statistiques du service d'enlèvement

## 2.2. Liste des indicateurs à élaborer afin d'évaluer la satisfaction des besoins en logements

Type d'indicateur	Informations disponibles
Evolution de la densité humaine et des espaces d'habitat tels que définis dans le SDRIF	Permis de construire accordés pour création d'un nouveau logement, nombre total de logements projetés / créés  Permis de construire accordés pour création d'une nouvelle activité, Nombre d'emplois projetés / créés
Evolution du nombre de logements.	Permis de construire accordés pour création d'un nouveau logement, Chiffres SITADEL dates réelles ou suivi PC en interne.  Permis de construire accordés pour création d'un nouveau logement classé sans suite (absence de déclaration d'achèvement des travaux / de certificat de conformité).
Evolution de la demande en logement social dans la commune.	Liste des demandes sur le territoire communal,  Nombre d'années de demande,  Evolution des typologies demandées par rapport aux typologies disponibles (données disponibles en Mairie).
Evolution des typologies d'habitat (nombre de pièces) en fonction des besoins identifiés dans le diagnostic du rapport de présentation.	Chiffres INSEE,  Permis de construire.

COMMUNE DE BIEVRES – REVISION GENERALE N°2 DU PLAN LOCAL D'URBANISME  
RAPPORT DE PRESENTATION

<p>Evolution des logements spécifiques (habitat pour personnes âgées, jeunes travailleurs, étudiants,...) en fonction des besoins identifiés dans le diagnostic du rapport de présentation.</p>	<p>Création de nouvelles structures d'accueil, d'associations,...</p>
<p>Calcul du point mort, c'est-à-dire du nombre de logements qu'il est nécessaire de construire pour répondre au desserrement des ménages (baisse de la taille des ménages). Si le nombre de logements construit est inférieur au point mort, la ville perd des habitants.</p> <p>(La méthodologie de calcul est détaillée en partie 3 du présent Rapport de Présentation)</p>	<p>Chiffres INSEE</p> <p>Permis de construire permettant de nouvelles constructions,...</p>
<p>Evolution des prix du marché du logement au regard des revenus moyens des habitants de la commune.</p>	<p>Revenus moyens des ménages: chiffres de la Direction Générale des Impôts (accessible sur internet).</p> <p>Prix du marché : suivi des déclarations d'intention d'aliéner (DIA), informations auprès des agences immobilières.</p>

**2.3. Tableau d'évaluation de l'échéancier prévisionnel de l'ouverture à l'urbanisation des zones à urbaniser et de la réalisation des équipements correspondants**

OAP	Zone du PLU	Date de réalisation	Nombre total de logements minimum envisagé	Nombre total de logements effectivement réalisés	Dont logement en accession	Dont logements locatifs sociaux	Équipements réalisés	Commentaires
La Couture	UM3	Court terme	70 logements dont 55 LLS					
Centre-Village	UA	Moyen terme	20 logements dont 14 LLS					
Rue des Prés / Rue du petit Bièvres	UAb / UM3	Moyen terme	30 logements dont 22 LLS					